

qu'on peut attendre de sa lecture ? Trois lettres épiscopales vont répondre à ces questions.

Voici d'abord la lettre de Mgr l'Archevêque de Québec :

Archevêché de Québec, 6 août 1911.

Révérènd Père C. Doyon, O. P.

Révérènd et bien cher Père,

J'ai reçu votre joli petit volume : " La lutte antialcoolique ", que vous avez eu la bonté de m'adresser. Mille remerciements pour votre gracieux envoi. Cet opuscule fera grand bien, non seulement aux *Dames*, mais encore plus peut-être aux *Messieurs*. Il réfute victorieusement tous les sophismes qui se colportent partout, dans les châteaux et dans les chaumières, en faveur de l'usage des alcools. Je vais le recommander à mon clergé durant les retraites pastorales qui vont avoir lieu incessamment.

Veillez agréer, mon Révèrend Père, avec mes cordiales félicitations, l'assurance de ma sincère gratitude et de mon entier dévouement en N. S.

† L. N. Arch de Québec.

De son côté, Mgr l'Evêque de Saint-Hyacinthe écrit à l'auteur la lettre qui suit :

Evêché de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, le 23 octobre, 1911.

Révèrend Père Constant Doyon, O. P.

Fall-River, Mass.

Mon Révèrend Père,

C'est avec un intérêt aussi vif que réel que j'ai parcouru votre petit volume : " La lutte antialcoolique. " Le volume est petit, en effet, si on compte les pages, mais combien rempli d'enseignements lumineux et scientifiques, de preuves convaincantes, de faits éloquentes.

Sous une forme attrayante, avec un style alerte et vivant, coloré et imagé, vous nous dites ce que c'est que l'alcool sous toutes ses formes, et, lui arrachant son masque menteur, vous nous le montrez avec son vrai visage, vous l'appellez de son vrai nom : poison ! Puis, allant chercher l'ennemi jusque dans ses derniers retranchements, vous attaquez avec vigueur, avec une dialectique aussi puissante que lumineuse, les préjugés soigneusement cultivés par le marchand d'alcool, les prétextes inventés par la passion et mis en avant par l'ignorance.

Ce qui me fait particulièrement plaisir, c'est que vous ne vous arrêtez pas à dire les méfaits et la hideur de l'ivrognerie répugnante, mais que vous montrez aussi les effets désastreux de cet alcool même chez ceux qui, ayant horreur de l'ivresse brutale, ne s'empoisonnent pas moins sûrement dans l'usage habituel qu'ils font, à doses plus ou moins fortes, des liqueurs distillées ou fermentées. Hélas ! comme vous le prouvez si clairement, ces effets désastreux ne s'arrêtent pas à ceux qui boivent ainsi, mais font aussi le malheur physique et moral des générations suivantes.

Enfin, mon révèrend Père, en adressant votre livre aux femmes canadiennes, aux mères, en leur disant, à elles, leurs responsabilités,